



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E97624

VALABLE JUSQU'AU 28/10/2024

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/01/2013
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 17/03/2023
100 000

Raison sociale : ISONEUF

13 RUE VAN GOGH
17600 SAUJON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINTES 790 673 487

Téléphone : 05 46 39 50 50
Portable : 06 44 31 71 42

Fax :

Siret : 790 673 487 00027

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5401179

Site Internet : www.isoneuf.fr
E-mail : isoneuf@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10562363604

Responsabilité légale :
VAUCLIN DAVID GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10562363604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 20 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	22/11/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/04/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/04/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	22/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	07/04/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	22/11/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/07/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	22/11/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	07/04/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.